



Arrêté du 9 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Communes de Choisy-en-Brie (3), Doue (2), Esbly, Favières (2), Guérard, Jablines, Marolles-en-Brie (3), Mouroux, Orly-sur-Morin, Pierre-Levée (2), Rebais (1), Sablonnières, Saint-Denis-lès-Rebais (2), Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Saint-Léger (1), Sammeron, Signy-Signets (2), Tournan-en-Brie (3), Trétoire (La).

En conséquence des très fortes pluies du début juin, la commune de Favières a été reconnue en état de catastrophe naturelle. En plus des sinistres pour les habitants, la traditionnelle fête "Musiques en Feux" organisée par le Comité des fêtes a été annulée. Pour les enfants de la commune, il faut espérer que d'importantes chutes de neige début décembre ne conduiront pas à annuler la venue du **Père Noël le 16 décembre** à la salle du Marais.

Rubriques habituelles, les infos pratiques en version " papier " et une information **sur l'enquête publique environnementale** concernant la création et l'exploitation d'une installation de méthanisation y compris son plan d'épandage est consultable en Mairie (voir page 5).

Bonne lecture, Daniel PATU.



Noël 2017.



Inondations 6 juin 2018 : rue de la Rucherie.



Inondations 6 juin 2018 : les fossés du terrain communal.

COMMUNIQUÉ DU SIETOM

Les équipages de la société SEPUR, collecteur du SIETOM, proposeront leurs calendriers au domicile des administrés du 1^{er} novembre 2018 au 15 janvier 2019. Comme chaque année, ils seront munis d'une carte signée de leur responsable et du syndicat et se présenteront en tenue de travail.

Nous attirons votre attention sur le fait que certains habitants sont démarchés dès le mois de septembre par des personnes qui ne sont pas des agents de collecte SEPUR.

Lorsque vous serez sollicités, n'hésitez pas à leur demander leur carte afin de vous assurer qu'il s'agit bien des agents de collecte habituels.



Inondations 6 juin 2018 : la Marsange.

Chères Faviéroises, Chers Faviérois,

Tout d'abord, je tiens à préciser qu'à l'heure où les polémiques et autres informations erronées vont bon train dans la commune, je ne profiterai pas de ce bulletin municipal pour les alimenter d'avantage. C'est pourquoi, le projet des 32 logements ne sera pas évoqué dans cet Arbre à Lettres et j'exercerai mon droit de réponse par un autre biais.

La rentrée scolaire a sonné le glas de la période estivale.

Ce moment où les enfants retrouvent les bancs de l'école est un jour important pour la collectivité mais également pour les parents et les enseignants.

Cette dernière s'est parfaitement déroulée avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice de maternelle, Madame Susana VIEIRA et c'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue. Madame VIEIRA prend également le poste de directrice cette année.



La maternelle et la Directrice, Suzana VIEIRA.

Je terminerai en vous donnant rendez-vous aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront à 10h45 au cimetière du Hameau de la Route des Grès et à 11h au Monument aux Morts au Bourg ainsi qu'à la cérémonie des vœux, qui cette année sera célébrée la samedi 26 janvier 2019 à 10h à la salle des fêtes du Marais, le conseil municipal et moi-même serons heureux de vous y recevoir.

Jean-Claude Martinez



Monument aux Morts, place Besoul.



Le mois de juin fut riche en sorties pour les Faviéroises et les Faviérois de tout âge

Tout d'abord nos anciens sont allés en Champagne, puis ce fut le tour des collégiens (17 participants sur 61 invitations) que nous avons invité le 16 juin au Speed Park de Bay1 à Torcy pour 2 parties de bowling et une formule pizza que nous avons partagé ensemble.

Nous avons passé une excellente soirée. Merci à Alexandre, Anton, Cassidy, Jade, Flavianne, Kloé, Solenn, Anthéa, Chloé, Mathieu, Kilian, Florian, Inès, Yanis, Quentin, Lucile et Mehdi d'avoir enflammé les pistes.

Enfin, le dimanche 17 juin, les lycéens ont été invités, pour la première fois, au Laser Maxx Virtuel du City Bowling d'Oz à Ozoir la Ferrière. (7 participants sur 57 invitations). Cet après-midi a été riche en émotions et en éclats de rire. Merci à Jean, Mathieu, Grégory, Lauryne, Anthony, Romane et Florian d'avoir animé les parties.

LE CCAS EN ACTION

La sortie des séniors du 6 juin 2018

Comme pour les années précédentes, une huitième année consécutive que le CCAS organise avec la participation de la Mairie une sortie séniors intégralement financée par le CCAS.

De très bon souvenirs pour tous les participants.....

Le mercredi 6 juin 2018, avec le soleil dans nos sacs à dos, nous avons profité d'une petite « ballade ensoleillée en Champagne ».

AVEC AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE :

Une croisière promenade commentée à la découverte de l'histoire des canaux, de la faune et de la flore existantes sur la rivière Marne.

Un repas au champagne au restaurant " le Caveau Lallement " situé dans le charmant village de Chamery, classé 4 fleurs sur la route des villages fleuris.

Pour digérer, une balade commentée avec " Le petit train des vignobles de Champagne " à la découverte du travail des vignes et du village de Chamery.

La journée s'est clôturée par une visite de caves et des dégustations.

Je tiens à remercier aussi Sébastien et Josiane de m'avoir accompagnée sur ces projets. Dans le cadre du " Stage Théâtre Ados ", organisé par la Communauté de Communes du Val Briard du 9 au 20 juillet à Favières, nous avons eu le plaisir de voir le spectacle de fin de stage des jeunes artistes, le vendredi 20 juillet à la salle des fêtes.

Ce stage a été proposé dans le cadre des actions portées par Christophe LALUQUE, metteur-en-scène de la Compagnie l'Amin Cie Théâtrale.

Il a regroupé 15 jeunes de 8 communes différentes.

Ce fût une magnifique prestation et nous avons vu des talents très prometteurs.

Christelle FOURNOT, Adjointe au Maire
Commission scolaire, jeunesse et sport



Cette année, le voyage a prioritairement été à destination des faviérois âgés de plus de 65 ans, Les quelques places restantes ont été proposées d'abord aux personnes de la commune âgées de 60 à 65 ans, puis comme pour les autres années aux personnes hors communes qui sont adhérentes du Club Amitié et Gaieté.



LE MOT DE LA DIRECTRICE / RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Après l'émotion de la rentrée pour les petits, les enfants se sont sagement installés, puis peu à peu ont pu faire connaissance avec leur nouvelle enseignante et se mettre progressivement au travail. Comme chaque année, les plus anciens se sont sagement rangés pour rejoindre leur salle de classe après avoir retrouvés les copains et les copines. Le temps des vacances n'est désormais plus qu'un souvenir pour l'école de Favières.

Il y a deux classes pour un effectif total de 54 élèves à l'école des Petits Hiboux :

- Classe de Susana Vieira (Directrice): 13PS/8MS/8GS.
- Classe de Marion Durand : 6CP/6CE1/5CE2/6CM1/2CM2.

Les enfants de maternelle ont pu découvrir avec une grande joie, une salle de motricité avec de nouvelles structures de jeux.

Le projet artistique et culturel est renouvelé cette année avec Wilma TAMAR.

Aussi, nous souhaiterons aménager la salle au fond de la cour en une bibliothèque et salle informatique pour y accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Les familles intéressées à apporter leur aide sont invitées à se manifester auprès de la directrice.

L'équipe enseignante vous souhaite à tous une bonne rentrée !



Suzana VIEIRA



Le Corbeau aime le camembert.

Spectacle projet artistique.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE DES PETITS HIBOUX

Une journée, sur le thème d'une kermesse, bien remplie pour les organisateurs, les parents d'élèves et les petits Hiboux.

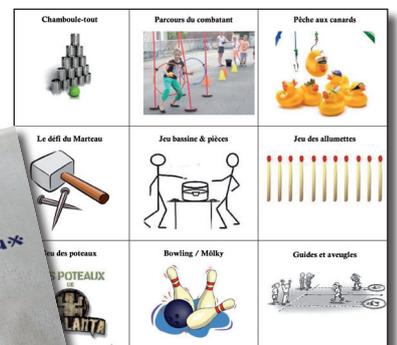
Le matin : installation des stands, des barnums et des tables et bancs pour midi.

Les parents venaient avec un plat sucré, un dessert et une boisson pour le repas partagé. Pour l'après-midi, deux heures de kermesse, les enfants devaient faire au moins une fois chaque stand pour tamponner leur carton. Un stand crêpe et barbe à papa, un stand « maquillage », de la musique et une belle animation au micro !

Pour clore cette très belle journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance, un sac avec des bonbons et des petits jeux a été distribué à chaque enfant.

Ensuite rangement et démontage, encore un peu de « boulot » pour les organisateurs.

Les parents d'élèves.



Carton kermesse juin 2018.



Le SAC !



SPORTING CLUB FAVIÈRES

La saison 2018/2019 est lancée depuis le lundi 10 septembre 2018. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents et sommes ravis de retrouver les anciens membres, toujours aussi nombreux et fidèles.

Rappelons brièvement les principaux événements qui ont marqués la saison précédente : Soirée Country, Soirée Flash-back, Soirée St Patrick, Réveillon du Jour de l'an, mais surtout notre Superbe Gala de fin d'année sur le thème " Mon Regard, mon Esprit, mon Ouïe, mon Geste " qui a réuni plus de 400 spectateurs.

Notre club a récemment ouvert de nouveaux cours :

En 2016 : Eveil à la danse, pour les bambins de 4 à 6 ans.

En 2017 : Un cours de pilates ayant pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

En 2018 : Un cours de Cardio Fit Step LIA : enchaînement des mouvements simples sur une musique entraînante, véritable source d'énergie et de motivation.

Ce cours allie le travail cardiovasculaire en activant le système énergétique pour une forte dépense de calories et le travail de renforcement musculaire qui tonifie et raffermi le corps.

Le Sport est un élément essentiel pour notre épanouissement. Il nous permet d'assimiler des règles, le goût de l'effort, le respect de l'autre, le fair-play, soit un ensemble de valeurs que nous essayons de transmettre lors de nos différents cours. Celles du SC Favières et en particulier de nos professeurs Annik, Laetitia et Armelle, pourraient se résumer en quelques mots : Respect, Partage et Convivialité en toute simplicité.

Nous profitons de cet édito pour remercier toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre et grandir notre Association.

" Sportez-vous bien " !

Pour le Club, Marc FRUYT



SAISON 2018 / 2019

PLANNING DES COURS

Lundi		
- MODERN' DANCE	(9 / 11 ANS)	17 H 30 A 18 H 30
- MODERN' DANCE - HIP HOP	(12 / 14 ANS)	18 H 30 A 19 H 30
- GYM	(ADULTES)	19 H 30 A 20 H 30
Mardi		
- GYM DOUCE		15 H 00 A 16 H 00
- MODERN' DANCE	(7 / 9 ANS)	17 H 30 A 18 H 30
- HIP HOP	(15 ANS ET +)	18 H 30 A 19 H 30
- CARDIO FIT STEP LIA		19 H 30 A 20 H 15
Mercredi		
- PILATES		17 H 30 A 18 H 30
- GYM STRETCHING		18 H 30 A 19 H 30
- LINE DANCE / COUNTRY		19 H 30 A 21 H 00
Judi		
- INITIATION HIP HOP	(4 / 6 ANS)	17 H 15 A 18 H 15
- HIP HOP	(12 / 15 ANS)	18 H 15 A 19 H 15
- MODERN' DANCE / STREET	(ADOS +15ANS / ADULTES)	19 H 15 A 20 H 15
- MODERN' DANCE	(ADULTES)	20 H 15 A 21 H 15
- STREET DANCE	(ADULTES)	21 H 15 A 22 H 15

1ER COURS GRATUIT DANS CHAQUE DISCIPLINE

* LES AGES SONT MIS A TITRE INDICATIF (VOIR AVEC LES PROFESSEURS)



AMITIÉ ET GAÎTÉ

Bonne participation, ambiance chaleureuse, et de beaux lots pour le loto de l'association qui s'est tenu le 29 septembre.



COMMUNIQUÉS

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

La ville de FAVIERES (Conseil Municipal et habitants) est appelée à donner son avis sur l'enquête publique environnementale unique concernant la demande déposée par la société CVO 77 pour créer et exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Bailly-Romainvilliers.

Cette enquête concerne une création et l'exploitation d'une installation de méthanisation de déchets non dangereux et de déconditionnement de biodéchets, y compris son plan d'épandage, située sur le territoire de la commune de Bailly-Romainvilliers (77700), RD 96, Lieudit " l'Orme mort ".

La commune de FAVIERES est comprise dans le périmètre du plan d'épandage des digestats de méthanisation.

Un exemplaire du dossier d'autorisation d'épandage, disponible en Mairie, pourra être consulté par le public pendant la durée de l'enquête, **du mercredi 3 octobre 2018 à 9h30 au lundi 2 novembre 2018 inclus à 17h30.**

Consultation du conseil municipal : l'avis du conseil municipal devra être exprimé et transmis au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.



Afin de prévoir l'extension du réseau de distribution, les habitants du Hameau de La Route intéressés par le Gaz Naturel doivent le faire savoir en Mairie.

Si les collectivités locales sont propriétaires de leurs réseaux, elles confient à GRDF la distribution du gaz naturel sur leur territoire. Une mission de service public, et pour que le gaz arrive bien jusqu'aux installations, plusieurs grandes étapes sont incontournables, réalisées par les différents acteurs du marché du gaz naturel.

DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

Les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) sont chargés d'acheminer le gaz, sous basse ou moyenne pression, depuis les gazoducs jusqu'au domicile de leurs clients finaux.

COMMERCIALISATION DU GAZ NATUREL

Les fournisseurs d'énergie sont les acteurs avec qui vous, êtes directement en contact pour votre contrat d'approvisionnement gaz. Ce sont eux qui établissent la facturation « au détail » de l'énergie.

LA MISSION DE GRDF

- acheminer le gaz jusqu'aux particuliers,
- surveiller, entretenir et étendre le réseau afin de rendre le gaz disponible au plus grand nombre,
- raccorder les nouveaux clients, mesurer les consommations et assurer les services d'intervention gaz.

État Civil 2018



Naissances

Logan MARSAULT LEMONIER né le 9 juin
Mélia MOURIER née le 12 juin
Béthanie MEUNIER née le 8 juillet
Marion LUCAS BUCHERON née le 25 août



Mariages

Stephen SINZELET et Angélica de Jesus
FERNANDES MOREIRA le 21 juillet
Christopher BOYÉ
et Lucille MARIE le 18 août
Sébastien PRUDHOMME DE SAINT MAUR
et Nelly VAUCHER le 15 septembre
Daniel MOLLET
et Nadia WACHEUL le 15 septembre



Décès

Jacqueline GIBOUTET,
veuve JOLY décédée le 2 mai

Agenda

♦ 11 novembre ♦

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

10h45 - Cimetière de la Route des Grès
11h - Monument aux Morts, place Besoul

♦ 16 décembre ♦

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS DE FAVIERES

Salle du Marais

♦ 26 janvier 2019 ♦

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

10h Salle du Marais

Restauration du tableau " L'adoration des bergers "



L'ARBRE À LETTRES



Prochaine parution fin janvier 2019



OUVERTURE DE LA MAIRIE

BOURG DE FAVIÈRES :

de 15h à 18h, lundi, jeudi et vendredi.

de 10h à 12h et de 15h à 18h le mercredi.

de 10h à 12h le samedi, sauf période de congés.

Mairie fermée au public le mardi

Tél. : 01 64 07 02 07 / Fax : 01 64 42 00 48

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE & ADRESSES UTILES

École de Favières-Bourg Tél. : 01 64 07 22 66

POMPIERS Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

GENDARMERIE Tél. : 17

SOS FEMMES BATTUES Tél. : 3919

SIDA Info Service Tél. : 0 800 840 800

DROGUE Info Service Tél. : 0 800 231 313

ENFANCE EN DANGER Tél. : Tél. : 119

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale :

77605 MARNE LA VALLÉE CEDEX 03 **Tél. : 36 46 N° unique**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES Tél. : 0 810 25 77 10

21-23, avenue du Général Leclerc - 77024 MELUN

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES Tél. : 01 64 25 61 08

Rue Saint Roch - 77540 ROZAY-EN-BRIE

Tous les règlements communaux (restauration scolaire, périscolaire, loyers communaux) doivent être adressés à cette trésorerie.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES Tél. : 01 64 43 17 00

avenue de la Malibran - ZAC de la Ferme d'Ayau

77680 ROISSY EN BRIE

URGENCE DÉPANNAGE ENEDIS

URGENCE 24H/24 : **09 72 67 50 77**

ACCUEIL RACCORDEMENT : **09 69 32 18 33**

DEPANNAGE EAU POTABLE SUEZ

URGENCE 24H/24 : **09 77 40 11 43** / SERVICE CLIENT : **09-77 40 84-08**

LA POSTE Tournan en Brie Tél. : 01 64 51 15 15

PRÉFECTURE 77010 MELUN Cedex Tél. : 01 64 71 77 77

SOUS-PRÉFECTURE de Provins Tél. : 01 60 58 57 77

ORDURES MÉNAGÈRES ET ENCOMBRANTS

Ramassage ordures ménagères tous les jeudis matins.

Ramassage encombrants 3^{ème} lundi
de chaque mois (Merci de les sortir la veille).

TRI SÉLECTIF

Ramassage du verre (containers verts)
et des emballages (containers jaunes)

**tous les quinze jours, le mardi,
les semaines de numéro PAIR.**

COORDONNÉES DU COLLECTEUR SEPUR

Entreprise SEPUR - ZA Lavoisier - 4, Impasse de la Fosse Rouge -
77220 PRESLES-EN-BRIE Tél. : 01 64 25 09 68

DÉCHETTERIE

Les formulaires d'accès sont tenus à votre disposition sur le site de la déchetterie - Z.I. de Gretz, route de Presles. Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile / **01 64 07 99 75**

REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
à LaureBé pour la réalisation 06 18 73 12 09

- Impression Chauvat Bertau - Pontcarré 01 64 66 31 49 -

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ

Rédacteur en Chef : Daniel Patu

DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 2018 - Tirage : 600 exemplaires.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes sont soumis à cette obligation dès l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement est alors délivrée.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font toute l'année jusqu'au 31 décembre pour les votes de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PISCINE DE FONTENAY-TRESIGNY

Les habitants de la commune bénéficient d'une réduction. Retirez une carte en Mairie. Munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS (AST)

Tout mineur qui voyage sans un représentant légal, doit justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

L'AST concerne tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. L'AST ne dispense pas de l'obligation de posséder les documents de voyage requis. L'AST est exigible quel que soit le type de titre présenté.

Aucune démarche en mairie ou à la préfecture n'est nécessaire. Le formulaire CERFA est disponible sur le site www.service-public.fr Le formulaire papier est aussi disponible en mairie.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

• Les demandes de CNI ne doivent plus être déposées en Mairie de FAVIERES, mais obligatoirement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes.

Liste sur demande en mairie ou sur le site :

media.interieur.gouv.fr/demarches/index.html#main

Afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, il est possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur le site internet :

media.interieur.gouv.fr/demarches/index.html#main

• Les demandes de PASSEPORT sont faites sur le formulaire papier CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs). Un télé-service « Pré-demande » (avoir au préalable acheté un timbre fiscal dématérialisé) permet de recueillir, les informations concernant l'Etat Civil et l'adresse du demandeur. Créer un compte ANTS (Agence Nationale Des Titres Sécurisés) pour remplir votre pré-demande passeport en ligne. Ensuite, prendre rendez-vous auprès d'une mairie réalisant les passeports (liste disponible sur le site de la commune) pour finaliser la demande, (muni du numéro de pré-demande passeport et des pièces justificatives : photos d'identité, justificatif de domicile, timbre fiscal...)

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Casier Judiciaire : 107, rue Landreau 44079 NANTES (Par courrier : Etat civil, adresse, photocopie C.N.I.).

Acte de naissance : s'adresser à la Mairie du lieu de naissance, (Indiquer nom, prénoms, filiation, date de naissance). **Pour les français nés à l'étranger** : s'adresser au Ministère des Relations Extérieures : 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09, (Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Certificat de nationalité française : Tribunal d'Instance de Melun - 2, avenue du Général Leclerc - 77008 MELUN.

Certificat de concubinage : Devenue simple attestation sur l'honneur sans valeur juridique, les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat. S'adresser à la mairie de résidence.

site internet
de la commune



www.favieres77.fr